

Concept d'éthique SBSF

2017 – 2020



Version 1.0

Validé par le CD: 31.07.2017



Table des matières

1	Situation initiale.....	3
2	Mission & Objectifs SBSF	3
3	Rétrospective.....	4
4	Ethique-Check.....	5
5	Analyse des domaines à risques moyens	6
5.1	Encourager sans surmener	6
5.2	Responsabilité personnelle et collective.....	7
5.3	Exploitation et agressions sexuelles.....	8
5.4	Environnement social.....	8
5.5	Responsabilité environnementale.....	8
6	Analyse des domaines à risques graves	9
6.1	Tabac et alcool.....	9
6.2	Corruption	9
6.3	Accidents	9
6.4	Fair-Play.....	9
6.5	Egalité de traitement.....	10
6.6	Dopage	10
7	Résumé	11
8	Plan d'action 2017-2020.....	12
9	Documents	14

Pour faciliter la lecture, il a été décidé de renoncer à la forme du féminin dans le texte suivant. Il va de soi que le texte englobe toujours les deux sexes.

Gwatt, en février 2017 Kurt Reinhard, Vice-Président SBSF

1 Situation initiale

Conformément à la convention en vigueur avec l'Office fédéral du Sport (OFSP), Swiss Olympic est mandaté d'encourager et de contrôler la transposition de mesures d'éthique par et au sein des associations membres. Par conséquent et dans le cadre de la promotion et du financement des associations membres, celles-ci sont obligées à prendre un engagement éthique pour lequel elles devront fournir des justificatifs à Swiss Olympic. Swiss Olympic soutient les associations dans leurs activités dans le domaine de la charte d'éthique par le biais de différents programmes et projets.

2 Mission & Objectifs SBSF

La SBSF agit dans le sens de la charte d'éthique du sport suisse et remplit ses obligations en vertu du règlement actuel sur le dopage et les dispositions y associées. Pendant la durée de la convention, du 1.1.17 au 31.12.20, les mesures d'éthiques suivantes seront mises en œuvre au minimum.

- Désignation d'une personne responsable de l'éthique.
- Réalisation d'une analyse d'éthique en 2017 dont émaneront les mesures à prendre pour les années 2017-2020
- Evaluation des activités d'éthique des années 2015 et 2016 dont émaneront les mesures à prendre pour la future convention des prestations 2017-2020.

L'objectif principal du projet est dicté par Swiss Olympic, resp. La convention des prestations: La Swiss Baseball & Softball Federation est tenue, en tant que fédération, de développer, d'introduire et de mettre en œuvre une stratégie d'éthique. En s'appuyant sur la charte d'éthique de Swiss Olympic, des engagements éthiques devraient être définis et réalisés pour le baseball et le softball. Ceci afin d'assurer la qualité du sport et d'obliger la fédération de pratiquer un sport sain, respectueux et fair-play. La stratégie d'éthique doit créer des obligations et marquer de manière durable les comportements et les conditions dans le sport du baseball et du softball.

Chaque année, le comité de direction évalue les mesures introduites et fixe les résultats les plus importants dans son rapport annuel. L'évaluation des activités d'éthique 2014-2016 aura une influence sur les objectifs et mesures à prendre pour la planification de la période 2017-2020.

3 Rétrospective

La convention des prestations 2014 que la SBSF a signée avec „Swiss Olympic“ nous engage à effectuer un Ethique-Check, ainsi à établir une planification d'éthique pour les années à venir.

Les années passées, les mesures suivantes ont été prises:

- La charte d'éthique Swiss-Olympic a été introduite dans les statuts de la SBSF
- En 2015, la SBSF a établi un nouveau „Code de conduite“ qui dicte le comportement de tous les membres de la Fédération. Les joueuses et joueurs des équipes nationales signent une déclaration dans laquelle ils s'engagent à respecter tous les standards éthiques de la Fédération
- Un code de comportement a été introduit pour les joueurs et les entraîneurs
- En 2016, lors de l'événement combiné ISG-Coach-Clinic & cours de moniteur J&S, Adrian von Allmen de Swiss Olympic a présenté le thème „L'éthique dans le sport sans agressions sexuelles“.

Les objectifs pas encore réalisés sont:

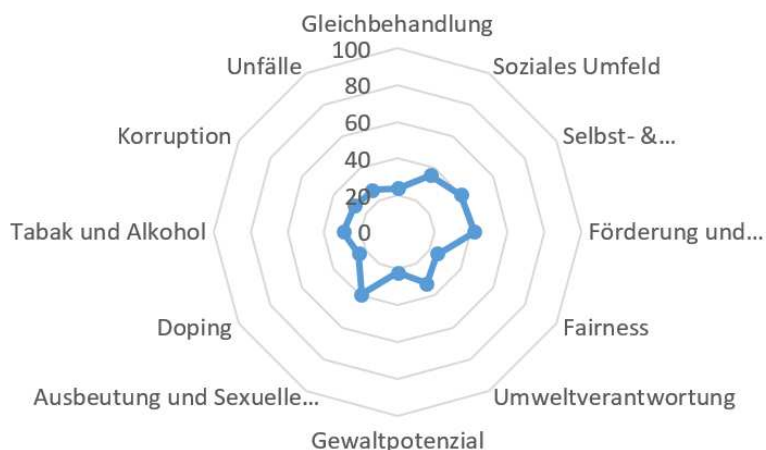
- Comportement avec les réseaux sociaux: élaborer des directives pour la Fédération et les envoyer à tous les officiels de la Fédération
- Concept de crise: élaborer un concept de crise pour la Fédération – le thème n'est pas encore défini

Les objectifs pas encore réalisés seront analysés par rapport à leur priorité suite aux derniers résultats de l'Ethique-Check 2017. Ils resteront néanmoins sur la liste des objectifs pour la législature 2017-2020.

4 Ethique-Check

L'Ethique-Check a été rempli en février 2017 par des membres du CD, par les entraîneurs nationaux de la SBSF et par deux joueurs respectifs des équipes nationales masculine et féminine.

L'évaluation donne le résultat consolidé suivant:



Ethique-Check Swiss Olympic, échelle 0-100 (0-30 risques faibles, 30 – 60 risques moyens, 60 – 100 risques graves),

	CD			□	Rang
	Entraîn.	Joueurs			
Egalité de traitement	24	17	30	24	11
Environnement social	37	30	40	36	4
Responsabilités pers. & coll.	39	41	40	40	2
Encourager sans surmener	48	32	46	42	1
Fair-Play	23	18	33	25	9
Responsabilité environnement.	29	30	38	32	5
Potentiel de violence	19	17	30	22	12
Exploitation et agressions sexuelles	42	32	44	39	3
Dopage	25	26	22	24	10
Tabac et alcool	31	21	36	29	6
Corruption	22	28	32	27	7
Accidents	28	16	35	26	8

Conclusion:

L'Ethique-Check démontre les domaines à risques graves suivants:

- Aucun

Les domaines à risques moyens qui méritent d'être mentionnés sont:

- Encourager sans surmener
- Responsabilités individuelle & collective
- Exploitation et agressions sexuelles
- Environnement social
- Responsabilité environnementale

L'évaluation montre qu'il existe quelques différences minimales entre les trois groupes d'évaluation (CD, entraîneurs, joueurs). En général, les joueurs sont plus critiques.

5 Analyse des domaines à risques moyens

5.1 Encourager sans surmener

Pour réussir dans le sport, un engagement supérieur à la moyenne est nécessaire de la part des joueurs et de l'environnement. La frontière entre l'encouragement et la surcharge de travail est très étroite et un dépassement de la limite n'est constaté en règle générale qu'après-coup.

Les athlètes s'entraînent principalement dans des groupes hétérogènes (compétences, âge) dans leur club, car le nombre de joueurs est peu élevé dans de nombreux clubs. L'horaire des entraînements est fixé par le club. Seule la charge de travail hebdomadaire peut être en partie ajustée.

Il n'y a pas de possibilité, ou tout au plus limitée, pour élaborer des plans d'entraînement individuels.

Malheureusement, les finances actuelles de la Fédération ne permettent pas de tests médicaux.

La Fédération devrait s'efforcer dans les années à venir d'être en mesure d'effectuer des tests de performance médicaux par un médecin.

Les responsables de la Fédération effectuent chaque année des tests de performance spécifiques au baseball. Les directives de sélection sont clairement définies et connues des athlètes (concept du sportif de performance).

Dans le règlement de jeu, il existe une règle Pitch-Count dans les ligues juniors. Elle est censée protéger les jeunes Pitcher d'une surcharge provoquée par des entraîneurs trop ambitieux.

Conclusion:

La SBSF conclut que les domaines de l'entraînement et de la planification du jeu ont une grande importance. Avec une planification rigoureuse, des surcharges peuvent être évitées, resp. les joueurs être encouragés de manière ciblée. Il s'agit de sensibiliser les entraîneurs de l'équipe nationale SBSF dans ce sens. Idéalement, les entraîneurs du club devraient y participer.

L'encouragement optimal des sportifs ne devrait pas les surmener ni avoir une incidence sur leur enthousiasme pour le sport ou sur leur engagement aux entraînements et aux compétitions.

5.2 Responsabilité personnelle et collective

La promotion de la responsabilité individuelle et collective est une préoccupation centrale de la SBSF.

Trop souvent on doit encore constater que les joueurs sont trop étroitement encadrés par leur environnement personnel, voire même mis sous tutelle, ce qui empêche leur développement personnel dans le domaine de la responsabilité personnelle et collective. Le facteur décisif est la connaissance des joueurs (p.ex. des règles de jeu, de la planification des tournois, des entraînements, de la phase de récupération, etc.). Plus le joueur est informé plus il peut se responsabiliser lui-même.

Les sélections pour les équipes nationales sont effectuées par le ressort du sport de performance. Le processus de sélection est expliqué dans le concept du sport de performance et accessible à toutes les parties intéressées sur le site internet de la SBSF. Le processus est transparent.

Au début de la saison, les athlètes des cadres signent la convention des athlètes décidée par la SBSF et connaissent les conséquences émanant du non-respect de ces règles. La convention des athlètes est revue chaque année et adaptée aux besoins des athlètes dans certains points. Il n'existe pas d'autres règles internes de l'équipe (commitments).

Durant les activités de l'équipe, le temps à disposition est très court. La communication entre les entraîneurs et les athlètes est souvent trop basique et on ne peut pas s'occuper suffisamment des besoins individuels des athlètes.

Les événements des équipes nationales sont organisés par les teammanager et le secrétariat central de la SBSF.

Conclusion:

Les responsables du sport et les athlètes sont des partenaires égaux en ce qui concerne la fixation du contenu des entraînements, de leur organisation et de la participation à des concours. La responsabilité individuelle et collective des joueurs doit être considérée comme une priorité. Assumer ses responsabilités personnelles exige des informations suffisantes et l'accord avec les mesures proposées.

Il faut réserver suffisamment de temps pour l'échange d'informations durant les activités des cadres.

5.3 Exploitation et agressions sexuelles

La différence d'âge entre les entraîneurs et les athlètes diffère dans chaque club. On ne constate aucune tendance évidente. Les entraîneurs sont aussi bien d'anciens joueurs que des joueurs toujours actifs.

Le sexe de l'entraîneur et de l'athlète est souvent identique au baseball. En softball, la différence entre les sexes est plus fréquente.

Le contact physique entre les athlètes et les entraîneurs ne peut être évité pendant les séances d'entraînement. L'entraîneur doit adapter la position des bras ou des jambes par des corrections ce qui souvent ne peut se faire qu'en touchant les parties du corps de l'athlète.

Pendant les compétitions, il manque souvent des vestiaires et il arrive souvent que les entraîneurs utilisent les mêmes vestiaires que les athlètes ou qu'ils doivent même se changer à l'extérieur.

Conclusion:

La prévention et la sensibilisation par rapport à l'exploitation et aux agressions sexuelles doivent être un élément important de la formation et continuer à sensibiliser toutes les personnes impliquées en divulguant régulièrement des informations à ce sujet. Les clubs sont invités à prendre les dispositions nécessaires. Le sujet doit être traité dans tous les cours de la Fédération.

5.4 Environnement social

Dans notre sport, le volume d'entraînement est modeste même dans le sport de compétition. Exercer à l'avenir le baseball en tant que métier sera très difficile compte tenu du niveau sportif actuel en Suisse. Dans la liste des priorités des athlètes, le sport vient toujours après l'école et la formation. La SBSF respecte cette situation quand il y a des absences pour des activités des cadres.

Conclusion:

Du point de vue de la Fédération et des athlètes, il n'y a pas besoin d'action en ce qui concerne l'environnement social.

5.5 Responsabilité environnementale

Les matchs de baseball sont principalement joués sur des installations sportives existantes qui ont leurs propres règles d'utilisation.

En règle générale, l'émission de bruit est la plus élevée dans le cadre de l'entraînement des frappes. Étant donné que l'infrastructure est différente pour chaque club, les règles locales doivent être appliquées.

De nombreux kilomètres en voiture et dès fois en avion ou en train sont nécessaires pour assister à des camps d'entraînement et des compétitions en Suisse et à l'étranger. Sur la base du nombre de participants et d'événements organisés, cela n'est pas vraiment significatif.

Conclusion:

La responsabilité environnementale est un thème important qui doit être pris au sérieux par tous les athlètes et entraîneurs.

6 Analyse des domaines à risques graves

6.1 Tabac et alcool

Ni les entraîneurs ni les athlètes fument pendant la compétition ou sur le terrain d'entraînement. L'alcool ne pose de problème ni à l'entraînement, ni en compétition. De nombreux clubs participent au programme « Cool & Clean ».

Conclusion:

La SBSF conclut qu'il n'est pas nécessaire de prévoir d'autres mesures d'urgence dans le domaine du tabac et de l'alcool.

6.2 Corruption

Comme mesure préventive, la SBSF dispose d'un code de conduite (CoC) pour tous ses employés et d'un code de conduite pour tous les joueurs et entraîneurs de cadre.

Conclusion:

La SBSF conclut qu'il n'est pas nécessaire de prévoir d'autres actions dans le domaine de la corruption.

6.3 Accidents

Les accidents avec des blessures mineures arrivent de temps en temps. Il s'agit pour la majeure partie d'éraflures et d'hématomes.

Les blessures graves sont très rares dans notre sport. Il s'agit alors de blessures sportives ordinaires (déchirement des ligaments, fracture des os, etc.).

Comme toutefois le jeu s'effectue avec une balle dure qui entraîne un certain risque de blessure, le dépliant BfU « la prévention des accidents dans le baseball / softball » devrait être pris en considération; elle est disponible en ligne sur le site de la SBSF.

Conclusion:

Le dépliant BfU est abordé dans les futurs cours de J&S.

La SBSF conclut qu'aucune action supplémentaire n'est nécessaire dans le domaine des accidents.

6.4 Fair-Play

Le Fair-Play entre les athlètes est excellent. Quelques rivalités sont bien sûr aussi présentes parmi les athlètes. Tout comportement antisportif d'un athlète est immédiatement relevé et analysé par les entraîneurs. Apporter ses excuses à son adversaire sportif est obligatoire.

Le "tape-main" commun à la fin du match est un rituel standard dans le baseball et le softball.

Conclusion:

La SBSF conclut qu'il n'y a pas d'autres mesures d'urgence à prendre dans le domaine du Fair-Play.

6.5 Egalité de traitement

L'égalité de traitement est toujours garantie et n'est pas un problème.

Conclusion:

Le SBSF conclut qu'il n'y a pas d'autres mesures d'urgence à prendre dans le domaine de l'égalité de traitement.

6.6 Dopage

Même si le dopage ne présente qu'un problème mineur selon l'évaluation, la lutte préventive contre le dopage est prise très au sérieux. Lors de toutes les activités des cadres, les substances interdites sont discutées et l'importance des médicaments interdits est évoquée. Chaque athlète signe une déclaration contre le dopage lors de sa demande de licence.

Conclusion:

La SBSF est en contact avec Anti-Doping Suisse et dispose d'un responsable dans le domaine du dopage.

Le SBSF conclut qu'il n'y a pas d'autres mesures d'urgence à prendre dans le domaine du dopage.

7 Résumé

Comparé à 2014, l'Ethique-Check s'est amélioré. Seul dans le domaine de la „responsabilité environnementale“ le résultat est moins bon.

	<u>2014</u>	<u>2017</u>	<u>Diff</u>
Refus de dopage	27	24	-3
Refus de drogues	38	29	-9
Education au Fair-Play	29	25	-4
Education à la responsabilité environn.	27	32	5
Promotion de la responsabilité individuelle et collective	43	40	-3
Contre l'exploitation et la violence sexuelle	42	39	-3
Contre la violence	26	22	-4
Même traitement pour tous	26	24	-2
Encouragement respectueux au lieu de surcharge	46	42	-4
Unité du sport et de l'environn. social	40	36	-4
Transparence (2017: Corruption)	30	27	-3
Accidents		26	-

Comme en 2014, il n'y a toujours pas de domaines à risques graves.

Toutes les mesures mises en place, tous les règles et codex doivent continuer à être employés. Pendant les formations au sein de la Fédération et du programme J&S, les domaines à risques devraient continuer à avoir une place fixe.

Les objectifs déjà définis seront poursuivis et complétés par d'autres.

Étant donné que la SBSF ne présente pas de domaines à risques graves aucune mesure immédiate ne sera nécessaire.

8 Plan d'action 2017-2020

	Objectifs (objectifs finaux concrets)		Objectifs partiels / Programme / Projets / Mesures	Délai	Examen / indicateur	Responsabl
1	Encourager au lieu de surcharger	A	Rencontre des entraîneurs des clubs avec les entraîneurs des équipes nationales: Les entraîneurs de l'équipe nationale communiquent leur philosophie au sujet du développement des joueurs et de la planification des entraînements. Les entraîneurs des clubs doivent savoir ce que les entraîneurs nationaux cherchent par rapport aux joueurs et où se trouvent les plus grandes faiblesses des joueurs suisses comparé aux autres nations. Le baseball/softball doit évoluer en étroite collaboration.	Hiver 2017/18	Chef éthique	Chef sport de performance
2	Responsabilités individuelle et collective	A	Rencontre des entraîneurs des équipes nationales et des responsables du sport de performance de la SBSF avec les parents et les joueurs des équipes nationales: Les entraîneurs de l'équipe nationale communiquent leur philosophie au sujet du développement des joueurs et de la planification des entraînements. La SBSF informe des possibilités concernant les écoles sportives, le sport à l'ER, les Academies etc. ainsi que du code de comportement CoC, etc.	Hiver 2017/18	Chef éthique	Chef sport de performance
3	Exploitation et agressions sexuelles	A	Durant le cours de base J&S, Swiss Olympic devrait à nouveau traiter le thème „L'éthique dans le sport sans agressions sexuelles“.	Jan/Fev 2018	Chef éthique	Responsable de branche J&S
4	Comportement avec les réseaux sociaux	A	Elaborer des directives pour la Fédération et les envoyer à tous les officiels de la Fédération. P.ex.: https://www.sportclic.ch/DesktopModules/Bring2mind/DMX/Download.aspx?EntryId=3173&PortalId=0&DownloadMethod=attachment	Au printemps 2019	Chef éthique	Chef Communication



5	Concept de crise	A	Elaborer un concept de crise pour divers cas: (https://www.sportclic.ch/) <ul style="list-style-type: none">• Accidents / décès / suicide / disparitions• Agressions sexuelles• Dopage• Crises de direction avec suites (accusations, conflits, démissions, etc.)• Absences inattendues de personnes de direction lors de manifestations et d'événements importants• Escroqueries, vols (la liste n'est pas exhaustive)	A la fin 2019	Chef éthique	Président SBSF
---	------------------	---	---	---------------	--------------	----------------

9 Documents

Les documents suivants dans toutes les langues disponibles et dans leurs version actuelles sont des documents de référence de ce concept d'éthique:

- Statuts SBSF
- Organigramme SBSF
- Code-of-Conduct SBSF
- Code de comportement des joueurs SBSF (équipes nationales)
- Code de comportement des entraîneurs SBSF (équipes nationales)
- Déclaration d'engagement contre le dopage SBSF
- BfU-Merkblatt-BaseballSoftball_d_139_110